

Température suffocante dans les bureaux

Depuis fin juillet à Bédier, des coupures d'électricité ont mis à mal le système de rafraîchissement des bureaux où des températures frôlant les 35°C nous ont été signalées par nos collègues de la DFA.

Cela ajouté aux temps de transports à une période de l'année où des lignes sont partiellement fermées pour travaux, la situation est pénible pour bon nombre d'entre nous !

Dans de telles conditions, pourquoi la direction n'encourage-t-elle pas les agents à étendre leurs jours de télétravail ?

Une [note de la DRH annexée au plan canicule](#) indique clairement que : « *Il est possible, en cas d'épisodes de fortes chaleurs, d'augmenter la quotité de télétravail pour les activités compatibles avec le travail à distance.* »

Aujourd'hui, la DFA informe les agents de la porte d'Ivry que le défaut des thermo-frigo-pompes est résolu, et rappelle - le temps du retour à la normale - les consignes de prévention : fermer les stores, boire de l'eau, demander un ventilateur...

Combien de temps demandera concrètement le retour à la fraîcheur ? Étant donné la chaleur accumulée dans les locaux, le rafraîchissement ne sera pas instantané.

La direction ne pourrait-il pas plutôt défendre l'idée d'une extension du télétravail en telle situation ?

Les collègues ont prouvé si besoin l'efficacité de cette organisation qui limite grandement le risque d'exposition à la chaleur et à la promiscuité dans des transports saturés.

Pour le bien-être de tous et la qualité de notre travail, nous demandons que les agents travaillant dans ces locaux puissent avoir le choix de travailler à distance, et cela, sans devoir « rendre » en contrepartie des jours de télétravail à venir...

La CFTC à votre écoute et à vos côtés

